

de concessions nous inclinait à croire que cette église avait dû être située dans une direction à peu près parallèle à la rue de la Fabrique, et que par conséquent l'église actuelle faisait un angle considérable avec l'ancienne.

PREMIÈRE RAISON : *la direction qu'avait la rue Buade à l'époque de la Réserve du 10 janvier 1649.* Il est dit dans l'acte que le chemin qui est entre la dite terre et la terre de l'Eglise « court nord-ouest et sud-est, » c'est-à-dire, dans un sens à peu près parallèle à la rue de la Fabrique.

SECONDE RAISON : *la direction de l'ancienne clôture de Couillard.* Elle était également dans le sens de la rue de la Fabrique, d'après le plan du mesurage de Boutet, en date du 14 septembre 1667, où il fait remarquer qu'il a suivi dans sa triangulation « les anciennes clôtures qui y étaient ci-devant. »

Notre-Dame de Recouvrance, située entre ces deux lignes pareillement inclinées, était donc tout probablement dans le même sens, c'est-à-dire, nord-ouest et sud-est, comme la rue de la Fabrique.

TROISIÈME RAISON : *les nouveaux alignements donnés aux Jésuites* en conséquence de la nouvelle position de l'église. M. de Montmagny, qui avait d'abord en 1646 fait borner et aligner le terrain des Jésuites (où sont aujourd'hui les Casernes) dans le sens de la rue de la Fabrique, fit relever les bornes en 1648, pour donner à l'emplacement du collège qu'on allait y bâtir, une position en harmonie avec la nouvelle orientation de l'église, que l'on construisait alors. « Depuis avoir signé le présent acte, dit-il, l'église ayant été placée au lieu où elle est, nous avons jugé à propos de donner d'autres alignements et bornes aux dits RR. Pères de la compagnie de Jésus, pour placer leur maison. » (1) Et les nouveaux alignements sont est et ouest, nord et sud, comme l'église nouvelle.

Ces raisons, nous paraissaient si concluantes, que nous conçûmes dès lors l'espérance de retrouver

(1) Etude de Tronquet, Concess. aux PP. Jésuites du 24 juillet 1646 et du 16 juillet 1648.